

 <p>Commune de Confignon</p>	<b>Question écrite</b>	<b>QE200</b>
---	------------------------	--------------

*Question déposée par :*

*Yvette Tornare, Christian Marti, Frédéric Reverchon et Christian Rupp, membres de Demain Confignon des commissions culture et communication (CCC) et sociale, santé, sport et vie associative (CSSV)*

*Date de dépôt : 19 septembre 2022*

*Destinataire : Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative*

### **Titre de la question**

Pour quelle raisons le Conseil municipal n'a pas été associé à l'élaboration du programme des équipements culturels et sportif aux Cherpines ?

Énoncé de la question

Madame la Conseillère administrative,

Préoccupés par les nombreux concours lancés aux Cherpines sans concertation avec le Conseil municipal de Confignon, nous vous remercions de répondre aux questions suivantes.

Considérant,

- le guide des politiques publiques aux Cherpines élaboré durant la dernière législature,
- le crédit d'étude pour les activités culturelles de la pièce D aux Cherpines en collaboration avec la commune de Plan-les-Ouates pour un montant de CHF 150'000.-, dont 50 % à la charge de la commune de Confignon (DM 791 traitée le 19 juin 2018),
- le programme établi en 2018 pour un espace de création et formation qui représentait 6'000 m<sup>2</sup>, soit une salle de musiques actuelles modulable pour répondre également aux besoins communaux, une halle de cirque comprenant une salle de spectacles et des salles d'entraînement, des ateliers pour des artistes et designers, des studios de création de danse et théâtre, une petite salle polyvalente, un musée pour les enfants (DM 791),
- la recommandation de la commission culture et des espaces publics de mutualiser les espaces de création/formation et créer une seule salle de spectacles qui pourrait accueillir les concerts, les spectacles de cirque et le Festival suisse de cirque de jeunesse avec le souhait de réfléchir à un concept évolutif qui favorise l'échange et les synergies entre les différentes disciplines artistiques (DM 791),

- l'audition par les mandataires des présidents et directeurs artistiques des associations Une fois, un cirque, Plein-les-Watts et AMusEn en 2018,
- le concours lancé unilatéralement en juin 2022 par la commune de Plan-les-Ouates sans concertation avec la commune de Confignon concernant l'aménagement de la pièce D avec un programme ne correspondant pas au PDQ Cherpines, soit : Piscine (intérieur et extérieur)- Patinoire olympique, 30x60m avec des gradins.- Fitness.- Centre administratif (accueil, caisse, magasin de sport, restaurant, etc.).- Salle polyvalente de 1'200 places assises pouvant accueillir des concerts (en comparaison : Salle Thônex 750 pl. ass, Arena Genève 1'700 pl. ass).- Parking sous-terrain. - Centre d'hébergement. - Centre 3 raquettes avec 5 courts de tennis intérieurs et 5 courts extérieurs, 5 terrains de badminton, 6 terrains de squash et un espace restauration dédié - Une grande salle modulable.- Mur d'escalade indoor.- Une petite salle polyvalente.- Sport en accès libre : Beach Volley, BMX, Skate-park, Workout, Pétanque- Mur d'escalade extérieur en façade de bâtiment - Maison du sport : espace de co-working pour les associations, bureau du service des sports, salles de réunions/bureaux pour les clubs, permanence d'accueil pour les clubs et la population- Salle des musiques actuelles- Studios de danse et de théâtre,
- le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'étude de CHF 8'265'000.- en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Confignon (au lieu-dit Les Cherpines (PL 12988) déposé au Grand Conseil le 16 juin 2021 et renvoyé à la commission des travaux le 1<sup>er</sup> juillet 2021,
- la recette attendue par le canton de CHF 4'000'000.- des communes de Confignon et de Plan-les-Ouates pour la salle omnisports et les locaux attenants intégrés au programme de l'école.

Aussi, nous vous remercions de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le résultat de l'étude financée par Confignon à hauteur de CHF 75'000.- pour les activités culturelles de la pièce D (DM 791) ?
- Pour quelles raisons, l'étude n'a jamais été présentée en commission culture et communication ?
- Les présidents et directeurs artistiques des associations Une fois, un cirque, Plein-les-Watts et AMusEn ont-ils été informés du résultat de cette étude et de l'évolution de l'aménagement de la pièce D ?
- Est-ce que le résultat de cette étude correspond au programme du concours lancé par la commune de Plan-les-Ouates sur la pièce D ?
- Pour quelles raisons le Conseil municipal de Confignon n'a pas été associé au programme du concours sur la pièce D ?

- Ce programme correspond-t-il au PDQ Cherpines, au guide des politiques publiques des Cherpines et aux besoins du quartier des Cherpines ? les parcelles de la pièce D étant cédées gratuitement aux collectivités publiques pour les besoins du quartier.
- La salle de concert de 1'200 places assises, 5'000 places debout, est-elle vraiment dimensionnée pour les besoins du quartier ? Quel programme culturel y sera proposé et quel sera le coût d'un tel équipement en termes d'investissement et de fonctionnement pour les communes ?
- Le parking de 150 places pour une salle de concert de 1'200 à 5'000 places est-il bien dimensionné ?
- Un plan mobilité sera-t-il aussi examiné dans le cadre du concours vu l'absence d'information sur SIMAP ?
- Pour quelles raisons le Conseil municipal n'a pas été associé à la réflexion de l'aménagement de la salle omnisport et des locaux attenants intégrés au programme de l'école secondaire II aux Cherpines pour laquelle les communes de Confignon et Plan-les-Ouates se sont engagées pour un investissement de CHF 4'000'000.- selon le PL 12988 ?
- Quel est le programme de cette salle omnisport ? répond-t-elle aux besoins de nos clubs-sportifs, notamment le Bernex Basket lequel a fait part du développement de ses activités lors de la soirée des associations ?
- Les besoins du Cirque de Confignon ont-ils été analysés lors de l'élaboration du cahier des charges du programme de la salle omnisport vu l'absence d'équipements pour le cirque sur la pièce D malgré son inscription au PDQ Cherpines et au PDCn 2030 ?
- Quels sont les aménagements complémentaires prévus dans les locaux attenants ?
- Pour quelles raisons le Conseil municipal, les associations et les Confignonnais n'ont aucune information sur ces projets d'une grande importance pour la vie culturelle et sportive du futur quartier des Cherpines ?

En vous en remerciant,